Section de Haute-Garonne

Compte rendu du CTL du 27/10/2022

Vous pouvez retrouver notre déclaration liminaire et nos expressions tant globales que concernant notre administration, puis les enjeux de la DRFIP de Haute-Garonne: :
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/318-liminaire-au-ctl-du-27-10-2022.html

Suite aux déclarations des 3 syndicats, le Directeur a répondu, en préalable à l'ordre du jour, longuement et avec débat, sur plusieurs sujets, en particulier ceux exprimés dans nos propos initiaux, à commencer par la période anxiogène que traverse la population à divers égards :
– Il précise que dans cette période d'inquiétude collective sa priorité doit être à « **la bienveillance et aux conditions de vie au travail** ». Nous n'aurons de cesse de lui rappeler sur tous les sujets que ce n'est pas que de belles paroles que les agent·e·s attendent, mais des actes répondant à leurs réalités !

– Sur **le sujet de TF1** mettant en scène les services de Haute-Garonne, « *J'ai échoué dans l'objectif… le message sur la fraude n'est pas celui-là* »… C'est le moins que l'on puisse dire tant l'émoi a été grand chez les agent·e·s sur le « marchandage » (titre du sujet de TF1) et les pratiques de notre administration avec un traitement dépassant largement la « *relation de confiance* » : un fraudeur avéré (avouant la fabrication de faux documents… et ne recevant qu'un rappel à l'ordre téléphonique…), un dégrèvement gracieux intégral de Taxe Foncière alors que c'est un impôt qu'on ne dégrève que très exceptionnellement (encore moins en totalité) et ce au moment où les usagers ont leur avis de TF, avec souvent de fortes augmentations. Bref, une démagogie télévisuelle bien loin de la « vraie vie » de nos services et mise en partie en musique par notre direction ! Pour conclure, provisoirement *Solidaires Finances Publiques 31* acte le mea-culpa du DRFiP (bien partiel cependant), mais nous lui avons demandé de l'écrire à l'ensemble des personnels de la direction.

– Sur **la fin des opérations NRP** et nos questions sur ses réactions aux interpellations des élu·e·s du Comminges, le Directeur n'a fait que dérouler ses éléments de langage habituels. Il a rencontré les élu·e·s de Salies du Salat, leur a présenté l'importance des accueils de proximité et le rôle des futurs CDL… Pas de retour sur la suppression des trésoreries, circulez il n'y a rien à voir ! Pas un mot sur les expressions dans le Lauragais, visiblement ce territoire est déjà bien abandonné, définitivement ! Il faut dire que la situation de la municipalité de Villefranche, qui va connaître prochainement de nouvelles élections, a largement favorisé les desseins du DRFiP qui n'aura pas eu à temps une opposition suffisante des élu·e·s de ce secteur. Voir à ce propos l'article de « La voix du Midi Lauragais » du 27 octobre https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/319-article-suppression-tresorerie-villefranche.html

– Concernant **le Plan de sobriété énergétique gouvernemental et ses conséquences** pour notre Direction, nous avons été stupéfaits d'entendre dire « *on vous en parlera quand on aura les pistes de la DG* ». Ce alors que la circulaire date d'avril dernier, que les annonces ont été renforcées à la rentrée, que la communication est en cours avec les chefs de services et que, surtout, les objectifs sont tout proches en termes de calendrier « hivernal ». *Solidaires Finances Publiques 31* a demandé :
– qu'un recensement urgent des dossiers à présenter pour postuler en 2023 à des améliorations énergétiques dans les bâtiments soit réalisé et présenté aux syndicats ;
– qu'une présentation soit faite par site et services des mesures à mettre en œuvre pour que les conditions de travail des collègues ne soient pas mises à mal (différence de matériels et de modalités de chauffage entre services, étages, bureaux, état des isolations…).
– que les objectifs de télé-travail soient clarifiés. En effet, au-delà de la critique de *Solidaires Finances Publiques 31* sur le « déport » de charge (on fait payer les agent·e·s à la place de l'administration, ce qui n'économise rien pour la planète !), nous sommes particulièrement dubitatifs sur les pistes.

Le DRFiP, toujours aussi peu clair, nous dit : « *il faut étudier bâtiment par bâtiment et dégager ce qui est le plus intelligent… si on peut fermer un service le vendredi…* ou encore… *si on peut localiser les agents dans un service… mais je ne veux forcer personne…*». Le DRFiP souffle ainsi « le chaud et le froid ». Sauf que nous sommes début novembre et que des mesures doivent être prises. A ce jour, les chefs de services n'ont pas eu d'échanges avec les personnels contrairement à ce que prétend le DRFiP. *Solidaires Finances Publiques 31* lui a réclamé d'urgence projets, débats dans tous services et échanges avec les syndicats. L'urgence est à la transparence !

Après ces longs débats liminaires nous sommes rentrés dans la discussion sur les points à l'ordre du jour :

Ajustements informatiques des secteurs des SIP de Colomiers, Balma et Saint Gaudens :
Ces dernières années les anciens secteurs d'assiettes ont été regroupés dans plusieurs SIP, en particulier en Pôles de gestion. Cette évolution s'est faite selon nous selon des processus d'industrialisation du travail avec une baisse des effectifs de B techniques et chargés du soutien. Cette situation a entraîné des difficultés métiers (bases incohérentes, détérioration des chaînes de travail…) tout autant que la perte du sens des missions.
Aussi, *Solidaires Finances Publiques 31* se contentera-t-il d'acter une opération mécanique qui n'est que le passage obligé d'une réforme dont nous ne voulions pas.
C'est pourquoi nous avons prolongé le débat sur l'avenir des SIP dans une période de tous les dangers : impact des charges (retenue à la source, suppression TH et CAP) et suppressions d'emplois, carences en contrôle, enjeux de l'accueil des usagers… Et nous renvoyons au « spécial remue-méninges SIP » : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/310-le-remue-meninges-et-le-sip-de-demain.html

Transfert de la Taxe d'aménagement dans les CDIF
À compter des autorisations d'urbanisme déposées à partir de septembre 2022, les liquidations seront effectuées par les CDIF. Au vu des calendriers d'achèvement des travaux cela impactera les services en début 2023. Or, les transferts d'emplois annoncés en provenance de la Direction Départementale des Territoires vers la DRFiP 31 sont de : 4 emplois en 09/2023, puis 3 emplois en 09/2024. Sauf que… au plan local aucun agent des DDT ne souhaite venir en 2023 et deux agents sont « en réflexion » pour 2024. Conclusion : même si le DRFiP nous dit qu'il réclamera 4 mutations de plus à la DG ce sont bien 4 vacances supplémentaires que l'on connaît déjà. Et des charges de travail reportées sur les personnels des CDIF. Charges qu'on doit nous envoyer prochainement en prévenant qu'elles sont indicatives compte-tenu de l'évolution législative et organisationnelle. En attendant, les agent·e·s des CDIF doivent se débrouiller quand on leur demande des renseignements sur une matière inconnue. L'administration essaye bien de nous rassurer en expliquant que les formations ont commencé, que l'équipement assure le soutien et que la direction prend en charge les réponses pour les CDIF. *Solidaires Finances Publiques 31* a souligné l'inquiétude des personnels sur le risque majeur (une nouvelle fois à la DGFIP !) d'un transfert de mission et charges sans transfert d'emplois… et donc des tensions annoncées pour les services !

Foncier Innovant dans les CDIF :
Solidaires Finances Publiques 31 a d'abord renouvelé sa critique de l'utilisation de Google à des fins publiques et rappelé le coût de l'opération passé de 24 millions€ à 30millions€. En parallèle de ce dispositif, la DG flèche 300 suppressions de postes qui donc, iront directement dans les poches… de Google !!! L'occasion de rappeler, à propos des géomètres, que leur formation et leurs missions ont été modifiées pour les « banaliser » de plus en plus dans un rôle administratif, bien loin de leurs compétences et de leurs qualifications.

Solidaires Finances Publiques 31 a ironisé sur la « réussite » de l'expérimentation menée en majeure partie dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône où il y avait plus de chances de trouver des piscines que dans le Nord ! Et souligné que les niveaux importants de reprise de taxation pouvaient impressionner, mais ne seraient jamais qu'un « one shot » parce qu'on ne va pas détecter 10 000 nouvelles piscines non déclarées tous les ans !
En Haute-Garonne, l'administration annonce depuis septembre 2022 10 662 piscines potentiellement taxables recensées avec, au 4 octobre, 310 contrôles effectués dont 259 sont « positifs ». Au passage on notera la vilaine habitude de la manipulation des chiffres. La direction indique 83,55 % de cas positifs ce qui paraît énorme. Sauf

que c'est sur les 310 contrôles, alors que le système a repéré 10 662 piscines « potentiellement taxables » . Si nous avions la même mauvaise foi qu'eux nous pourrions dire que ramené au pourcentage de repérages ça ferait 2,43 % ! Évidemment c'est beaucoup moins vendeur pour tenter de prouver la qualité du produit !!!
Solidaires Finances Publiques 31 a souligné l'impact sur les effectifs de géomètres et leur métier, mais aussi sur l'ensemble des agent·e·s des CDIF qui subissent déjà de fortes tensions (modification de périmètres géographiques, locaux professionnels, mises à jour et chaîne de travail avec les SPF et contentieux…).

Situation du POLRE et suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public
Le Directeur de pôle nous a présenté à l'oral (et donc sans aucun document préparatoire !) la situation suite à l'annonce gouvernementale de suppression de la redevance audiovisuelle en 2022. Au-delà de l'automatisation du remboursement de la redevance 2022, de la fin des déclarations cette année pour les radio-électriciens, il a présenté l'enjeu de la gestion du « stock » de contrôles antérieurs (67 000 questionnaires envoyés, 24 000 réponses avec rôles à émettre, des taxations à venir) qui nécessiteront un maintien de l'activité jusqu'au premier trimestre 2023.
Au-delà, la suppression sera effective avec un effectif au Tagerfip de 18 emplois et une situation affectée réellement à ce jour de 11 avec 2 déjà pré-affectés au 01/01/2023 et restant donc 7 B/C et 1 A et 1 A+. Un point sera fait d'ici fin novembre avec les collègues pour la prise en compte de leurs demandes d'affectation. *Solidaires Finances Publiques 31* a alerté la direction pour que ces demandes ne soient pas pénalisées par celles des B et A stagiaires en cours de dépôt. Pour être plus complet nous renvoyons au tract de l'été : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/297-suppression-de-la-redevance-et-consequences.html

Bilan 2021 sur le Télétravail
Les données fournies confirment la montée en puissance du TT, passé de 316 agents en 2020 à 664 en 2021, avec une part spectaculaire de collègues féminines et de plus de 45 ans. Au-delà des aspects statistiques, *Solidaires Finances Publiques 31* a mis en avant le travail syndical effectué ces dernières années, mais aussi les engagements de la Direction et les suites attendues du travail engagé avec l'Anact.
Nous avons souligné l'importance de poursuivre un suivi régulier dans les instances sur les matériels fournis, tant en poste de télé-travail que sur les questions ergonomiques (double écran, fauteuils, matériel de transport…) que nous avons poussées en CHS-CT. De même, les sujets d'organisation du travail et l'impact du TT sur les tensions possibles dans les équipes, sont essentiels. À ce stade, eu égard à l'objectif local (des réunions de services partout, des journées en présentiel obligatoire dans la semaine), nous avons souligné qu'on était loin du compte dans de nombreux services. Le DRFiP a convenu qu'il s'interrogeait sur la manière d'inciter chefs de services et agent·e·s pour que cet objectif partage devienne effectif. Pour nous, il faut passer de la question à l'action !

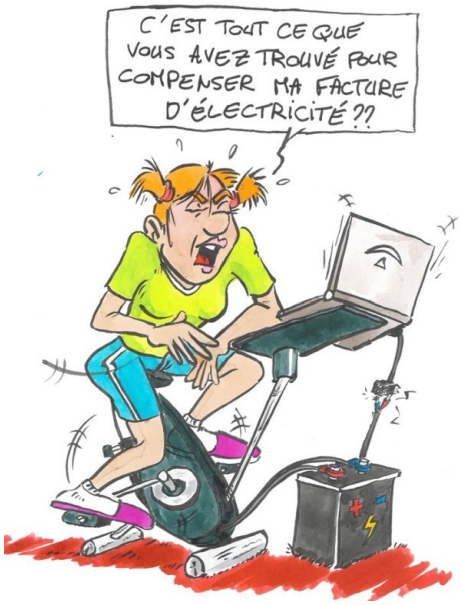

Formation professionnelle et application Sem@for :
Une nouvelle application sera effective début 2023 avec visibilité et inter-action des « agents-stagiaires », chefs de services, service de la FORPRO. C'est un applicatif certainement utile mais *Solidaires Finances Publiques 31* a fortement incité à ne pas « l'idéaliser » comme solution magique aux enjeux de la formation. Il pourra aider sans doute, mais comment ne pas rappeler que les saignées dans les effectifs ont poussé à l'e-formation, à des tutorats moins efficients ou à des refus d'accès au rôle essentiel de formateur ? Comment ne pas rappeler les enjeux humains de la période : recrutement massifs, et donc tutorat indispensable, départ des « sachants »… qui nécessiteront une priorité absolue aux besoins de formation. Et cela, ce n'est pas Sem@for qui le permettra, mais une volonté et des moyens humains et matériels.

Organisation des élections professionnelles 2022 :
Notre seule expression dans cette instance sur ce sujet (car ce n'était le lieu pour aborder ce qui relève d'un libre choix de chacun·e), aura été de mettre en avant l'enjeu impératif d'une participation massive au futur scrutin, eu égard en particulier aux modalités parfois complexes du vote électronique. *Solidaires Finances Publiques 31* a demandé que les chefs de services soient des acteurs majeurs pour le vote (du 1° eu 8 décembre) en sensibilisant et suivant les personnels.

De longs échanges sur plusieurs questions diverses, en particulier celles posées par *Solidaires Finances Publiques 31* dans sa liminaire :

Les priorités annoncées du PLF 2023 pour la DGFIP : missions Amendes et Publicité Foncière :
Sur les amendes : nous sommes revenus sur le décalage entre annonces de priorité et réflexions du remue-méninge sur la mission qui évoquent une supra-départementalisation avec centre de contacts. La réalité de la TTA et du CAS, sans aucun bilan national, nous inquiète fortement. La situation actuelle (emplois vacants, situations RH) est spectaculairement déficitaire en (environ – 20) et « inhumaine » par rapport aux « belles paroles » du DRFiP sur les conditions de vie au travail des agent·e·s et aux réalités d'exercice de la mission. Nous avons dès lors une nouvelle fois exigé un plan de renfort et de soutien, en préalable à toute future déclinaison d'éventuelles priorités en lien avec le PLF et dont nous attendons la traduction en 2023.
Sur la Publicité Foncière : nous avons questionné le DRFiP sur la manière dont il fallait traduire le terme de priorité à la PF au regard du PLF 2023 et du « grand remue méninges ». Pour faire court nous renvoyons à notre « spécial Publicité Foncière » https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/309-le-remue-meninges-et-la-pubicite-fonciere.html dont le titre pose la problématique : « **la Publicité Foncière priorisée, sacrifiée ? ou … priorité au sacrifice ?** ». Le DRFiP a beau nous répondre que le double objectif est la qualité du fichier et la réduction des délais de publication, ce n'est que du blabla. On attend de voir…

La responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables : nous venions de prendre connaissance des documents DG en groupe de travail national. Nous sommes réellement stupéfaits, avec une déclinaison au 01/01/2023, d'avoir si peu d'éléments concrets, si ce n'est ce que nous avons déjà décrit dans nos analyses et tracts : « *évolution des formes d'organisations...IA….dispositifs de maîtrise des risques… pilotage de l'activité et contrôle de gestion...* ». Le DRFiP dit ne pas en savoir plus que nous, ce qui, si c'est vrai, est terrifiant !
Pour le PNAA que nous défendons de longue date, il nous est dit que la DG allait confirmer incessamment un travail lié aux emplois actuels sur des missions de contrôle des collectivités. À suivre.

Concernant la future Cité Administrative, nous sommes revenus sur la nécessité de respect de l'engagement d'un CHS-CT spécifique et surtout répondre à notre demande de « non-ensardinement » des personnels et aux sujets pointés (sécurité de l'accueil, stores…). Par ailleurs, la pétition intersyndicale pour la survie de l'association et partant des emplois en gestion directe qu'elle assure, de la qualité des repas…. a été remise. Il faut que des agent·e·s prennent des responsabilités dans l'association et le DRFiP dit « *s'il y a des volontaires je ferais mon boulot* ». Sachant que la question posée est que l'administration, au premier chef la Préfecture, assure au moins un 1/2 temps de décharge à celle ou celui qui prendrait la responsabilité de l'association.

Les travaux en cours (Muret, Rangueil), nous sommes revenus sur la situation de **Muret** avec l'impératif d'écoute et de point régulier avec les agent·e·s. Et nous avons rappelé les sujets pointés par les collègues du SPF et du CDIF qui nécessitent écoute et réponses. Quant à **Rangueil** nous avons insisté sur l'importance d'un véritable dialogue transparent envers tous les services, toutes et tous les agent·e·s, en particulier sur les enjeux de l'accueil et de la sécurité notamment en tenant compte du décalage des travaux et du risque encore plus important de la campagne IR (points déjà soulignés par tous les syndicats en CHS-CT).

Le poste d'IDIV expert en fiscalité internationale, nous faisons court ici parce que nous avions développé ce point dans notre compte-rendu d'audience de septembre auquel nous vous renvoyons : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/305-cr-audience-de-rentree-20092022.html. Depuis, nous avons alerté nos sections d'Occitanie dont les directions confirment l'apport de ce poste et écrit au Délégué Interrégional. Le DRFiP assure qu'il a pris conscience de l'importance, mais il reste très flou sur ses intentions.

Transfert du Service d'Immatriculation des Véhicules envisagé de la TTA vers la Division Comptabilité :
Il nous est répondu qu'un audit est en cours avec étude des process de travail dans les deux services et durée prévisible de 10 jours de l'audit. Une réunion informelle sera proposée aux organisations syndicales avant évocation dans le futur CSA en 2023. Nous sommes revenus sur la situation des effectifs tant de la TTA que de la Division comptabilité et les besoins de transparence envers les équipes.